

 <p>utbm université de technologie Belfort-Montbéliard</p> <p><i>Humanités</i></p> <p>UTBM F90010 Belfort Cedex Tél. : 03.84.58.31.75 Fax. : 03.84.58.31.78 E-mail : <prénom.nom>@utbm.fr http://www.utbm.fr</p>	<p>GE01</p> <p>Fondements de la gestion</p> <p>Examen final</p> <p>Durée : 2 heures</p>
<p>Christian GIRARDOT</p>	<p>Vendredi 28 juin 2024</p>

Toutes les questions sont indépendantes à l'exception des questions n° 17, 18, 19 et 20.

Barème : 32 points

Consignes :

- *Les documents de cours, les documents de TD, les sujets d'examens antérieurs, les dictionnaires électroniques, les micro-ordinateurs portables, les calculatrices, les tablettes, les téléphones mobiles, les oreillettes et montres connectées ne sont pas autorisés.*
- *Une calculatrice simple est autorisée.*
- *Un dictionnaire papier est autorisé.*
- *Vous veillerez à signer chaque copie utilisée et la première page des annexes restituées.*
- *Vous veillerez à la présentation de la copie.*
- *Vous veillerez à l'orthographe et à la grammaire.*
- *Vous séparerez distinctement les différentes questions.*
- *Vos réponses (questions 1 à 9) seront toujours rédigées et justifiées.*
- *Vous n'utiliserez ni le stylo rouge, ni le crayon de papier.*

Liste des annexes :

- Annexe 1 : « Swisscom achète Vodafone Italia pour huit milliards d'euros », extrait, Claude Fouquet, *Les Échos*, lundi 18 mars 2024
- Annexe 2 : « Néos relocalise l'assemblage des convoyeurs pour centres de tri », Monique Clémens, *Les Échos*, lundi 29 avril 2024
- Annexe 3 : « Constellium agrandit sa fonderie auvergnate », Françoise Sigot, *Les Échos*, lundi 27 mai 2024
- Annexe 4 : « TotalEnergies s'associe à un projet géant de production d'hydrogène en Tunisie », extrait, Sharon Wajsbrot, *Les Échos*, mercredi 29 mai 2024
- Annexe 5 : Facture envoyée par la société ATI Isolation à la société Gedimat Kammerer
- Annexe 6 : Facture envoyée par la société Divalto à la société Medicom
- Annexe 7 : Facture envoyée par la société GF Machining Solutions France à la société MecaSup
- Annexe 8 : Facture envoyée par la société MecaSup à la société Safran Transmission Systems
- Annexe 9 : Plan de comptes commun à tous les enregistrements au livre-journal
- Annexe 10 : Présentation de la société Le Régal
- Annexe 11 à compléter et à restituer avec la copie : Les différents enregistrements au livre-journal
- Annexe 12 à compléter et à restituer avec la copie : Compte de résultat différentiel de la société Le Régal à partir des données actuelles d'exploitation
- Annexe 13 à compléter et à restituer avec la copie : Compte de résultat différentiel de la société Le Régal incluant la proposition commerciale transmise à l'entreprise A
- Annexe 14 à compléter et à restituer avec la copie : Compte de résultat différentiel de la société Le Régal incluant la proposition commerciale transmise à l'entreprise B

Travail à faire :

1. Préciser le mode de croissance utilisé par l'opérateur Swisscom en Italie.
2. Préciser le mode de croissance qu'utilisera l'opérateur Fastweb en Italie après le rachat de Vodafone Italia.
3. Préciser le mode de croissance qu'utilisait la société Néos en Pologne.
4. Préciser le mode de croissance utilisé par la société Néos lorsque celle-ci n'était qu'un bureau d'études.
5. De quel avantage comparatif la société Néos bénéficiait-elle en se fournissant en Pologne ?
6. Préciser le mode de croissance employé par le groupe Constellium sur le site d'Issoire.
7. Préciser le mode de croissance utilisé par le groupe TotalEnergies à l'occasion de la création de la société TE H2.
8. De quel avantage comparatif, la société TE H2 compte-t-elle bénéficier en s'implantant en Tunisie ?
9. Quelle modalité d'internationalisation utilisera la futur filiale tunisienne de la société TE H2, si le projet *Notos* voit le jour ?
10. Enregistrer – selon la technique du livre-journal – la facture envoyée par la société ATI Isolation à la société Gedimat Kammerer dans le système d'information comptable de la société ATI Isolations (annexe 11 à restituer avec la copie).
La société ATI Matériaux est spécialisée dans la conception et la fabrication de matériaux isolants minces thermo-réfecteurs.
La société Gedimat Kammerer est membre du réseau Gedimat qui regroupe 480 points de vente en France. Les magasins du réseau Gedimat sont spécialisés dans l'achat et la vente de matériaux de construction, de bricolage et de décoration.
11. Enregistrer – selon la technique du livre-journal – la facture envoyée par la société ATI Isolation à la société Gedimat Kammerer dans le système d'information comptable de la société Gedimat Kammerer. On supposera que cette facture est reçue et enregistrée un jour après son émission (annexe 11 à restituer avec la copie).
12. Enregistrer – selon la technique du livre-journal – la facture envoyée par la société Divalto à la société Medicom dans le système d'information comptable de la société Divalto (annexe 11 à restituer avec la copie).
La société Divalto est un éditeur français de progiciels ERP (*enterprise resources planning*) et CRM (*customer relationship management*) destinés à des PME et à des ETI.
La société française Medicom (ex-Kolmi-Hopen) fabrique une large gamme d'articles non tissés (charlottes, masques, surchaussures...) pour les blocs opératoires des hôpitaux et des cliniques.
13. Enregistrer – selon la technique du livre-journal – la facture envoyée par la société Divalto à la société Medicom dans le système d'information comptable de la société Medicom. On supposera que cette facture est reçue et enregistrée un jour après son émission (annexe 11 à restituer avec la copie).
14. Question bonus facultative : Citer un éditeur autre Divalto spécialisé dans les progiciels de type ERP.
15. Enregistrer – selon la technique du livre-journal – la facture envoyée par la société GF Machining Solutions France à la société MecaSup dans le système d'information comptable de la société MecaSup. On supposera que cette facture est reçue et enregistrée un jour après son émission (annexe 11 à compléter et restituer avec la copie).
La société GF Machining Solutions France est spécialisée dans la vente de centres d'usinage, de machines d'électroérosion, de texturation laser, de micro-usinage laser et de fabrication additive. GF Machining Solutions France est la filiale commerciale en France, de la société suisse GF Machining Solutions basée à Bienne (canton de Berne).

La société MecaSup est une entreprise française de mécanique de précision. Elle conçoit et fabrique des pièces, des outillages et des moules. La machine achetée auprès de la société GF Machining Solutions France devrait normalement être utilisée pendant plusieurs années.

16. Enregistrer – selon la technique du livre-journal – la facture envoyée par la société MecaSup à la société Safran Transmission Systems dans le système d'information comptable de la société Safran Transmission Systems. On supposera que cette facture est reçue et enregistrée un jour après son émission (annexe 11 à compléter et restituer avec la copie).

Les composants mécaniques achetés par Safran Transmission Systems seront intégrés aux engrenages de transmission que produit Safran Transmission Systems.

La société Safran Transmission Systems est spécialisée dans les systèmes de transmission de puissance mécanique pour les marchés aéronautiques civils et militaires. Cette filiale du groupe français Safran conçoit et fabrique notamment des systèmes d'entraînement, permettant de prélever de l'énergie moteur pour la transmettre aux équipements essentiels à son fonctionnement (exemple : la distribution d'huile) ainsi qu'au fonctionnement même de l'avion (exemple : la distribution hydraulique).

Remarque : Pour les questions n° 17, 19 et 20, les coûts unitaires et les pourcentages seront exprimés avec deux décimales.

17. Présenter le compte de résultat différentiel de la société Le Régal à partir des données actuelles d'exploitation (annexe 12 à compléter et restituer avec la copie).
18. Déterminer le seuil de rentabilité en valeur de la société Le Régal.
19. Présenter le compte de résultat différentiel de la société Le Régal en incluant la proposition commerciale transmise à l'entreprise A (annexe 13 à compléter et restituer avec la copie).

Remarque : il n'est pas demandé de calculer le nouveau seuil de rentabilité, ni de conclure.

20. Présenter le compte de résultat différentiel de la société Le Régal en incluant la proposition commerciale transmise à l'entreprise B (annexe 14 à compléter et restituer avec la copie)

Remarque : il n'est pas demandé de calculer le nouveau seuil de rentabilité, ni de conclure.

ANNEXE 1

Swisscom achète Vodafone Italia pour huit milliards d'euros

Extrait, Claude Fouquet, *Les Échos*, lundi 18 mars 2024

Cette fois-ci, c'est fait. Swisscom, l'opérateur historique de télécommunications en Suisse, va racheter la filiale italienne détenue à 100 % par le groupe britannique Vodafone. Swisscom déboursera huit milliards d'euros et annonce comme objectif d'intégrer Vodafone Italia à sa propre filiale italienne, l'opérateur Fastweb. Le groupe Swisscom, qui avait confirmé fin février être entré en « *négociations exclusives* » avec son concurrent britannique, estime qu'il va ainsi se renforcer « *considérablement* » en Italie, où l'opérateur helvétique est présent depuis 2007.

Avec cette acquisition, Swisscom dame le pion à Iliad-Free, le groupe dirigé par l'entrepreneur français Xavier Niel, qui a vu ses offres de rachat éconduites deux fois. Selon Bloomberg, Vodafone aurait préféré l'offre de Swisscom à la dernière proposition d'Iliad-Free, car elle s'avérerait plus intéressante financièrement, et comporterait moins de risques de rejet par les autorités de la concurrence. La société Fastweb n'est en effet présente que dans la seule téléphonie fixe. Alors qu'un "mariage" entre Iliad-Free et Vodafone Italia, transformerait l'Italie en un marché de la téléphonie mobile à trois opérateurs – Telecom Italia, Vodafone Italia / Iliad-Free et WindTre –, au lieu de quatre, une hypothèse qui déplait aux services de la concurrence de la Commission européenne.

Swisscom, qui a obtenu l'autorisation du Conseil fédéral suisse¹, espère boucler cette acquisition au premier trimestre 2025. Le rachat ne nécessitera pas de vote des actionnaires de Swisscom, car l'actionnaire de contrôle est le gouvernement suisse. Fastweb et Vodafone « *concluront des accords commerciaux à long terme, dont un accord de licence qui permettra à Fastweb de continuer à utiliser la marque Vodafone en Italie, pendant une durée de cinq ans. Vodafone fournira également certains services techniques à Fastweb, pour un montant annuel d'environ 350 millions d'euros. Montant qui devrait diminuer au fil des années* », précise encore un communiqué de l'opérateur suisse.

[...]

¹ Le Conseil fédéral suisse est formé de sept membres élus. Le Conseil fédéral est une autorité directoriale remplissant simultanément les rôles de chef du gouvernement et de chef de l'État, et fonctionnant sur le principe de la collégialité (i.e. que le pouvoir est assuré collectivement).

ANNEXE 2

Néos relocalise l'assemblage des convoyeurs pour centres de tri

Monique Clémens, *Les Échos*, lundi 29 avril 2024

Depuis quelques jours, sur la zone d'activité SaôneOr à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire, Bourgogne-Franche-Comté), les salariés du nouveau site industriel de la société Néos², s'activent à assembler la chaîne de tri des déchets solides, commandée par la communauté urbaine Creusot-Montceau (Saône-et-Loire). Dimensionnée pour traiter la collecte sélective des déchets auprès de 700 000 habitants, l'équipement sera composé de convoyeurs exclusivement conçus et fabriqués en Saône-et-Loire.

La société Néos est aujourd'hui l'une des entreprises les plus importantes du marché français des équipements de traitement des déchets, dont elle détient 30 à 40 % des installations vendues selon les années. En outre, l'entreprise connaît une forte croissance. En cinq ans, la société Néos est passée de 20 à 80 salariés, et de 17 à 46 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Opérationnelle depuis 2023, l'activité industrielle menée sur la zone d'activité SaôneOr, a permis de rapatrier 70 % des convoyeurs, qui étaient auparavant assemblés en Pologne par un prestataire local. L'activité châlonnaise a démarré fort, avec une production de 192 convoyeurs l'an dernier, et déjà 189 convoyeurs ont été commandés en 2024, pour un objectif annuel de 250 convoyeurs.

L'activité de la société Néos a démarré en 1994, avec la création d'un bureau d'études spécialisé dans la conception d'automatismes électriques innovants. Il y a une douzaine d'années, la société Néos recrutait une équipe de salariés spécialisés dans la structure et la charpente, avant de se lancer aujourd'hui dans l'assemblage des convoyeurs. Fort de ce savoir-faire industriel, Néos anticipe déjà l'étape suivante, celle des services et de la maintenance.

L'atelier implanté sur la zone d'activité SaôneOr, monte progressivement en charge et pourrait employer vingt salariés d'ici à deux ans. L'objectif, à terme, est d'atteindre 100 % de convoyeurs assemblés en France, et de gommer le différentiel de coût de production avec les produits assemblés en Pologne. Il était évalué à plus de 10 % en 2023. « *Le poste le plus immédiat est celui des frais de transport. Pour le reste, on joue sur la standardisation afin de réduire le nombre de pièces et diminuer le temps d'assemblage sur les chantiers, le tout afin de compenser le surcoût lié à la main-d'œuvre³ en France* », détaille Christophe Bernad, président et fondateur de la société Néos.

² Néos est une société créée en 1994. Son siège social se situe à Beaune (Côte-d'Or, Bourgogne-Franche-Comté). La société Néos conçoit et réalise des installations de traitement des déchets ménagers ou industriels.

³ Fin 2023, le salaire moyen d'un ouvrier en France est de 1 899 euros *versus* 1 200 euros pour un ouvrier en Pologne.

ANNEXE 3

Constellium agrandit sa fonderie auvergnate

Françoise Sigot, *Les Échos*, lundi 27 mai 2024

Porté par une demande qui s'envole, le groupe Constellium⁴ met "les bouchées doubles" sur son site d'Issoire (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes). Il vient de lancer la construction d'une nouvelle unité de fonderie, consacrée à la production de tôles AirWare⁵. Cette nouvelle unité de fonderie permettra de doubler la capacité de production du site, dont la direction ne dévoile pas, le nombre de tonnes produites annuellement.

« Le budget nécessaire pour la construction de l'atelier et l'installation des équipements de cette nouvelle unité de fonderie se monte à environ 40 millions d'euros », indique Stéphane Corre, directeur de l'usine d'Issoire. Contrairement aux deux autres fonderies du site, alimentées par du gaz, le nouvel atelier sera chauffé par l'électricité. Un choix stratégique. *« Nous avons fait le choix de fonctionner avec de l'énergie décarbonée, en recourant à la technologie brevetée par l'un de nos prestataires. Elle présente l'avantage de réduire les pertes énergétiques »,* fait valoir Stéphane Corre.

L'alliage AirWare est principalement destiné aux marchés de l'aéronautique et du spatial. Il présente la particularité de résister aux températures extrêmes, chaudes comme froides, et d'être plus léger que l'aluminium, donc de permettre *in fine*, aux compagnies aériennes d'économiser du carburant. Il est par ailleurs recyclable à l'infini et plus résistant aux contraintes subies, notamment lors des décollages et des atterrissages, contribuant ainsi à diminuer les opérations de maintenance des avions.

La nouvelle unité de production devrait être opérationnelle à la fin de l'année 2026. Elle sera également mise à profit par l'équipe R&D du site d'Issoire, pour améliorer encore les performances de l'AirWare. *« Nous travaillons en permanence au développement de nouvelles générations d'alliages, que nous pouvons tester directement dans les unités de fonderie connexes »,* souligne Stéphane Corre.

En marge de la production de matériaux innovants, le site d'Issoire poursuit la fabrication de tôles et profilés en aluminium. Le groupe Constellium les destine à trois marchés principaux : l'aéronautique, l'automobile et l'emballage. Le site d'Issoire emploie actuellement 1 600 salariés. Une trentaine de salariés supplémentaires devraient être embauchés, afin de favoriser la montée en charge du nouvel atelier. Ils seront formés à « l'école AirWare », une structure interne de formation, conçue notamment pour transmettre le savoir-faire sur ce type de produits, réalisés aujourd'hui, uniquement sur le site d'Issoire.

⁴ Constellium est un groupe français, dont le siège social est situé à Paris. Il a été créé en 2011. Il est spécialisé dans la fabrication de produits en aluminium (produits laminés, produits extrudés et pièces structurales). Il exploite douze sites de production dans le monde, dont quatre en France. Outre Issoire, Constellium dispose d'usines à Montreuil-Juigné (Maine-et-Loire, Pays de la Loire), Neuf-Brisach (Haut-Rhin, Grand Est) et Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or, Bourgogne-Franche-Comté). Le groupe Constellium emploie au total 12 000 salariés et a réalisé 7,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2023.

⁵ AirWare est le nom d'un alliage aluminium-lithium basse densité, fabriqué par le groupe Constellium depuis mars 2013. Il a été adopté par des avionneurs comme Airbus ou Bombardier, et par le constructeur d'engins spatiaux SpaceX.

ANNEXE 4

TotalEnergies s'associe à un projet géant de production d'hydrogène en Tunisie

Extrait, Sharon Wajsbrot, *Les Échos*, mercredi 29 mai 2024

Pour TotalEnergies, l'Europe devra nécessairement importer une partie de l'hydrogène vert qui sera utilisé pour décarboner son industrie. L'énergéticien français s'y prépare activement. La société TE H2 dont le siège social est situé à Paris – elle est détenue respectivement à 80 % par TotalEnergies, à 10 % par l'énergéticien luxembourgeois Eren et à 10 % par l'énergéticien autrichien Verbund –, vient d'annoncer un gigantesque projet de production d'hydrogène vert dans le Sud-Est tunisien, sans doute dans le gouvernorat⁶ de Tataouine⁷.

Signé mardi, le protocole d'accord avec le gouvernement tunisien, marque « *le coup d'envoi d'un projet très ambitieux* », confirme David Corchia, directeur général de TE H2. Encore embryonnaire, ce projet baptisé *Notos*, vise, dans une première phase, la construction d'une unité d'une capacité de production de trois gigawatts (GW) d'électricité d'origine éolienne et solaire.

De quoi permettre la production de 200 000 tonnes d'hydrogène vert chaque année. À long terme, la société TE H2 ambitionne d'atteindre 15 GW de capacités électriques, afin de produire un million de tonnes d'hydrogène vert par an. Ce qui en fait l'un des plus importants projets de production d'hydrogène vert au monde. La facture finale pourrait dépasser plusieurs dizaines milliards d'euros.

[...]

Outre les défis industriels et économiques liés à la difficile baisse des coûts des électrolyseurs, la société TE H2 doit encore sécuriser les terrains, travailler à l'impact environnemental des éoliennes et des panneaux photovoltaïques, planifier la construction du *pipeline* qui acheminera l'hydrogène vert produit en Tunisie vers l'Europe... D'autres problèmes ne manqueront pas de surgir. « *Nous entrons à présent dans une phase d'études techniques importantes, destinées à évaluer la faisabilité du projet* », explique David Corchia. « *Si tout se passe comme prévu, la décision finale d'investissement sera prise à l'horizon 2027 / 2028* », ajoute David Corchia.

[...]

⁶ Un gouvernorat est une collectivité territoriale dans le système administratif tunisien.

⁷ L'oasis de Tataouine fut historiquement un relais sur la route des caravanes entre Gabès (ville portuaire distance de 170 km de Tataouine) et le Soudan. Elle est souvent présentée comme la « porte d'entrée » vers le désert du Sahara.

ANNEXE 5

Facture envoyée par la société ATI Isolation à la société Gédimat Kammerer

ATI Isolation

146 avenue du Bicentenaire

01120 DAGNEUX

N° tél. : 04.78.80.51.89

N° fax : 04.78.80.94.39

Code NAF : 2223Z – Fabrication d'articles en matières plastiques

N° facture	Date
72944	24/06/2024

GEDIMAT KAMMERER

10 rue de l'Avenir

68560 HIRSINGUE

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE H.T. en euros	MONTANT H.T. en euros
IRR101.50.9	Rouleaux d'isolant multi-réfecteur respirant HPV ⁸ 10 m * 1,5 m * 9 mm	10	315,00	3 150,00

TOTAL H.T.	3 150,00
- REMISE 1 %	31,50
NET H.T.	3 118,50
TVA à 20,0 %	623,70
Montant T.T.C. en euros	3 742,20

Date d'échéance : 24/08/2024

Taux des pénalités en cas de paiement en retard : 14,5 %

⁸ HPV : Haute perméabilité à la vapeur d'eau.

ANNEXE 6

Facture envoyée par la société Divalto à la société Medicom

DIVALTO

11 rue Icare

CS 40165

67960 ENTZHEIM

N° tél. : 03.88.64.50.60

N° fax : 03.88.64.50.70

Code NAF : 5829A – Édition de logiciels système et de réseau

N° facture	Date
5259	25/06/2024

MEDICOM

Boulevard de la Chanterie

49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE H.T. en euros	MONTANT H.T. en euros
ABInf	Abonnement mensuel 140 utilisateurs au progiciel ERP ⁹ Divalto Infinity en mode SaaS ¹⁰	140	80	11 200,00

TOTAL H.T.	11 200,00
- REMISE	0,00
NET H.T.	11 200,00
TVA à 20,0 %	2 240,00
Montant T.T.C. en euros	13 440,00

Date d'échéance : 25/07/2024

Taux des pénalités en cas de paiement en retard : 14,5 %

⁹ Un progiciel ERP est un logiciel organisé autour de modules qui permettent de gérer les différentes activités de l'entreprise (comptabilité, gestion commerciale, gestion de la production, logistique, gestion de projets...).

¹⁰ SaaS : Un logiciel fonctionnant en mode SaaS (*Software as a Service*) est un logiciel qui est facturé comme un service. L'utilisateur accède au logiciel via internet (au moyen d'un identifiant et d'un mot de passe). La facturation d'un logiciel SaaS consiste à faire payer les utilisateurs du logiciel au moyen d'un abonnement (le plus souvent mensuel).

ANNEXE 7

Facture envoyée par la société GF Machining Solutions France à la société MecaSup

GF Machining Solutions France

27 avenue Carnot

91300 MASSY

N° tél. : 01.69.31.69.00

N° fax : 01.69.31.69.67

Code NAF : 4662Z – Commerce de gros de machines-outils

N° facture	Date
24/368	26/06/2024

MECASUP

ZA Les Combes

41300 SALBRIS

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE H.T. en euros	MONTANT H.T. en euros
ACFE600	Machine d'enfonçage ¹¹ par électroérosion ¹² AgieCharmilles Form E600	1	140 000,00	140 000,00

TOTAL H.T.	140 000,00
- REMISE	0,00
NET H.T.	140 000,00
TVA à 20,0 %	28 000,00
Montant T.T.C. en euros	168 000,00

Date d'échéance : 26/08/2024

Taux des pénalités en cas de paiement en retard : 14,5 %

¹¹ L'électroérosion par enfonçage utilise une électrode façonnée sous tension, immergée dans un bain de fluide diélectrique pour usiner des métaux conducteurs.

¹² L'électroérosion est un procédé d'usinage qui consiste à enlever de la matière dans une pièce conductrice en utilisant des décharges électriques.

ANNEXE 8

Facture envoyée par la société MecaSup à la société Safran Transmission Systems

MECASUP

ZA Les Combes

41300 SALBRIS

N° tél. : 02.54.83.40.40

N° fax : 02.54.83.39.18

Code NAF : 2562B – Mécanique de précision

N° facture	Date
10715	27/06/2024

**SAFRAN TRANSMISSION
SYSTEMS**18 boulevard Louis Seguin
92700 COLOMBES

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE H.T. en euros	MONTANT H.T. en euros
ENG400	Composants mécaniques pour engrenages de transmission	1 000	37,50	37 500,00

TOTAL H.T.	37 500,00
- REMISE	0,00
NET H.T.	37 500,00
TVA à 20,0 %	7 500,00
Montant T.T.C. en euros	45 000,00

Date d'échéance : 27/08/2024

Taux des pénalités en cas de paiement en retard : 14,5 %

ANNEXE 9

Plan de comptes commun à tous les enregistrements au livre-journal

Numéros des comptes	Intitulés des comptes
205	Concessions, brevets et droits similaires
211	Terrains
213	Constructions
215	Installations techniques, matériels et outillages industriels
2182	Matériel de transport
2183	Matériel de bureau et matériel informatique
...	...
401	Fournisseurs
404	Fournisseurs d'immobilisations
411	Clients
...	...
44562	État – TVA déductible sur immobilisations
44566	État – TVA déductible sur autres biens et services
44571	État – TVA collectée sur ventes
...	...
601	Achats de matières premières
602	Achats de matières consommables et autres approvisionnements
604	Achats d'études et de prestations de services
605	Achats de matériels, équipements et travaux
607	Achats de marchandises
611	Sous-traitance générale (autre que celle enregistrée aux comptes 604 et 605)
613	Locations
615	Entretien et réparations
616	Primes d'assurances
617	Études et projets techniques (réalisées pour le compte de l'entreprise)
6211	Personnel intérimaire
6226	Honoraires
624	Transports de biens
625	Déplacements, missions et réceptions
626	Frais postaux et frais de télécommunications
6282	Frais de sécurité
6333	Participation des employeurs à la formation professionnelle continue
...	...
665	Escomptes accordés
...	...
701	Ventes de produits finis
706	Ventes de prestations de services
707	Ventes de marchandises
...	...
765	Escomptes obtenus
...	...

ANNEXE 10

Présentation de la société Le Régal

La société Le Régal est un restaurant. Celui-ci est implanté dans une zone d'activité économique (ZAE). Il n'ouvre que le midi, cinq jour par semaine (du lundi au vendredi), 47 semaines dans l'année (fermeture pendant quatre semaines de la mi-juillet à la mi-août, ainsi que pendant la semaine entre Noël et Nouvel An). La clientèle est essentiellement composée de salariés qui travaillent dans les entreprises implantées dans la ZAE. Ces salariés sont parfois accompagnés de clients ou de fournisseurs.

La capacité maximale d'accueil du restaurant est de 100 repas servis par jour. Depuis la fin du Covid-19, le dirigeant du restaurant Le Régal constate une érosion de sa clientèle. Plusieurs causes expliquent cette évolution : télétravail, repas pris sur le lieu de travail, moindres déplacements professionnels...

Le dirigeant de la société Le Régal a prospecté pour trouver de nouveaux clients. Deux entreprises, éloignées de la ZAE, se sont montrées intéressées par une livraison de repas à leurs salariés. À court terme, il ne sera possible que de livrer une seule de ces deux entreprises.

L'expert-comptable de la société Le Régal a évalué les charges fixes supplémentaires annuelles à 12 000 euros H. T. par tranche de 30 repas supplémentaires préparés, au-delà des 100 premiers repas préparés et servis.

Les données actuelles de l'exploitation du restaurant le Régal (toutes les données sont exprimées hors TVA) :

- Prix du repas H. T. : 15,00 euros
- 70 repas ont été servis en moyenne chaque midi au cours des douze derniers mois
- Coût variable moyen d'un repas (aliments, énergies, salaires chargés du personnel en salle et en cuisine...) : 9,50 euros
- Charges fixes annuelles : 85 000 euros

Proposition commerciale transmise à l'entreprise A :

- Livraison de 30 repas chaque jour ouvrable pendant 47 semaines
- Chiffre d'affaires H.T. supplémentaire global : 80 000 euros
- Coût variable de logistique par repas supplémentaire livré : 0,80 euros

Proposition commerciale transmise à l'entreprise B :

- Livraison de 50 repas chaque jour ouvrable pendant 47 semaines
- Prix H.T. facturé du repas supplémentaire livré : 12,00 euros
- Coût variable de logistique par repas supplémentaire livré : 0,90 euros

SIGNATURE :

**ANNEXE 11 à compléter et à restituer avec la copie
Les différents enregistrements au livre-journal**

Question n° 10

--	--	--	--

Question n° 11

--	--	--	--

ANNEXE 11 à compléter et à restituer avec la copie
Les différents enregistrements au livre-journal

Question n° 12

--	--	--	--

Question n° 14

	/		
--	---	--	--

ANNEXE 11 à compléter et à restituer avec la copie
Les différents enregistrements au livre-journal

Question n° 15

--	--	--	--

Question n° 16

--	--	--	--

ANNEXE 12 à compléter et à restituer avec la copie
Compte de résultat différentiel annuel de la société Le Régal à partir des données actuelles d'exploitation

Éléments	Quantités	Prix / coût	Montant	Pourcentage
Chiffre d'affaires				
Coût variable				
Marge sur coût variable				
Coût fixe				
Résultat				

ANNEXE 13 à compléter et à restituer avec la copie
Compte de résultat différentiel annuel de la société Le Régal incluant la proposition commerciale transmise à l'entreprise A

Éléments	Quantités	Prix / coût	Montant	Pourcentage
Chiffre d'affaires				
Coût variable				
Marge sur coût variable				
Coût fixe				
Résultat				

ANNEXE 14 à compléter et à restituer avec la copie
Compte de résultat différentiel annuel de la société Le Régal incluant la proposition commerciale transmise à l'entreprise

Éléments	Quantités	Prix / coût	Montant	Pourcentage
Chiffre d'affaires				
Coût variable				
Marge sur coût variable				
Coût fixe				
Résultat				